



Publi-reportage

Les pays membres ITIE de la sous région

En atelier de partage d'expériences

Du 25 au 27 juillet 2016, l'Hôtel la Résidence de N'Djaména a permis au HCN-ITIE-Tchad d'être en séminaire international sur les rapports ITIE, selon la nouvelle norme 2016. Ces assises ont pour objectif, le partage d'expériences en matière de mise en œuvre de l'ITIE entre les pays membres. Ce sont le Cameroun, la République démocratique du Congo (RDC), le Congo, le Gabon, le Niger et le Tchad.

Deux sessions sont retenues. Il s'agit, d'un côté, de débattre des contraintes de la mise en œuvre des normes ITIE, les résultats obtenus, les stratégies adoptées, les leçons apprises, les impacts des normes ITIE sur les pays membres, les défis et les perspectives. Le tout à travers des conférences débats et des carrefours de discussion. De l'autre, l'analyse, l'utilisation et la dissémination des rapports ITIE. En clair, il est question de faire une analyse, le traitement des écarts et des recommandations sur le dernier rapport de conciliation de ces pays membres d'une part, et de l'autre, les techniques, les stratégies de dissémination et l'utilisation des rapports ITIE.

Ont pris part à l'atelier, l'ITIE-Tchad et les représentants des partenaires financiers du gouvernement tchadien dans le secteur, à savoir, Djelasssem Le Bénéadjel, ministre du Pétrole et de l'énergie, Adoum Hassane Arsine, des Mines et de la géologie, représentant le Premier ministre (PM), Amina Mahamat, Coordinatrice ITIE-Tchad et Michel Sir Ndeigne Weibou, représentant de la Banque africaine de développement (BAD) au Tchad. Le ministre de Pétrole et de l'Energie, par ailleurs président du HCN-ITIE Tchad, rappelle que le gouvernement tchadien œuvre toujours pour la transparence dans le secteur des industries extrac-



Amina Mahamat, coordonnatrice nationale de HCN/ITIE Tchad. Ph. NZ

BAD, a entrepris l'amélioration de la bonne gouvernance dans les secteurs minier et pétrolier, en vue de contribuer aux objectifs de développement du pays. L'ITIE, selon le représentant de la BAD, apparaît désormais comme un outil de transparence et de gouvernance sur le plan national et international. C'est une vérité à laquelle adhèrent tous les Etats, non seulement qu'on la leur impose, mais

un groupe de communication et d'information sur les avancées de l'ITIE. Les participants ont fait 2 déclarations dont l'une, appelée déclaration de N'Djaména. Après avoir passé en revue les thèmes, les participants déclarent qu'il ressort des bonnes pratiques notamment, pour le Cameroun par la mise en place d'un système de dissémination de rapports en vue de l'appropriation par la population et une mesure d'impact de l'ITIE. Pour le Tchad, l'existence d'un système de collecte, de suivi et de paiement des déclarations par la cellule de collecte de données du Trésor public. Pour le Congo, la mise sur pied d'une procédure régulière d'encaissement pétrolier de l'Etat auprès du trésor public congolais, l'introduction de la transparence dans la Constitution nationale pour le Niger, l'engagement des parties prenantes pour la réintégration du Gabon dans l'ITIE. Des défis sont à relever, il s'agit de la définition du seuil de matérialité, la question de collecte et de leur certification, l'analyse des données, l'analyse et explication des écarts, les paiements infranationaux, les suivis de recommandations des rapports nationaux.

Ils recommandent aux gouvernements, d'appuyer conséquemment la mise en œuvre de l'ITIE, de promouvoir la bonne gouvernance des ressources extractives, d'élaborer et ou d'actualiser le code minier,

tives, non pas pour se laver la conscience, mais que sans la transparence, le pétrole peut être une source de malédiction. C'est pourquoi, en 2007, le Tchad a déposé une demande pour être pays candidat à l'ITIE. Il y a eu des problèmes au démarrage, suites aux événements malheureux de 2008. Mais le pari a été tenu par l'atteinte de la Conformité en octobre 2014. Dès lors, le Tchad a publié 7 rapports qui sont mis à la disposition du public tchadien, les informant de la gestion des ressources naturelles. A ce jour, la mise en œuvre de l'ITIE se fait de concert avec l'ensemble des acteurs intéressés. Le présent atelier, organise le président de HCN-ITIE-Tchad, témoigne de la volonté du gouvernement de faire de l'ITIE un outil de transparence et de gestion rationnelle des ressources naturelles.

L'atteinte de la conformité et le maintien de la transparence dans le secteur aidera l'économie à développer d'autres secteurs qui ne dépendront plus du pétrole. C'est notre objectif d'attachement à l'ITIE.

De ce fait, des actions décisives sont déjà prises afin que la pérennité du statut, pays conforme, soit maintenue. Le secteur extractif a longtemps joué un rôle majeur dans l'économie nationale, du moins depuis les années 2000. Le Tchad, avec l'appui des partenaires financiers dont la



Photo de famille des participants. Ph. NZ

susceptibles de susciter des conflits, la pauvreté et la corruption».

La société civile, présente aux assises, a déclaré qu'il faut mettre en place une structure d'échanges et de suivi international sur le séminaire de l'ITIE de N'Djaména, de créer

pétroliers et des cadastres, de renforcer et d'améliorer le système de dissémination, de collaborer avec les organisations de la société civile (OSC). ○

Insertion

Le Citoyen-N°0136 du 18 au 27 juillet 2016

7

ITIE

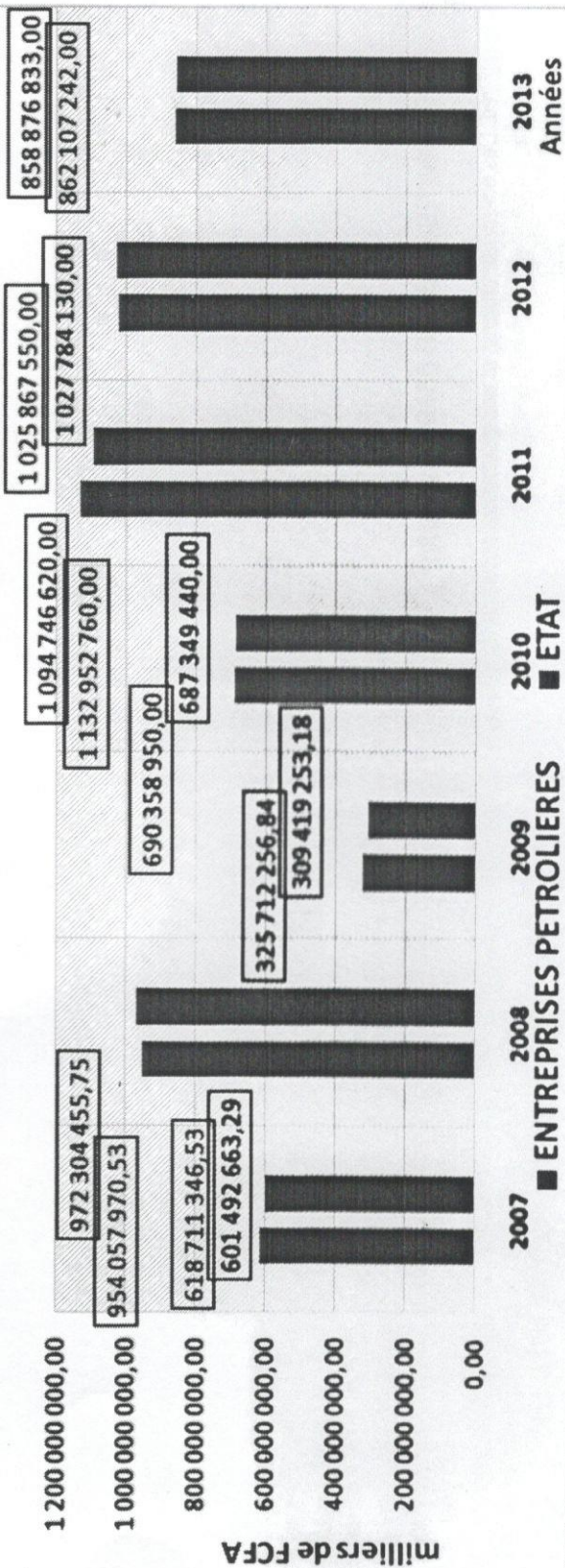
Initiative pour la
Transparence des
Industries
Extractives



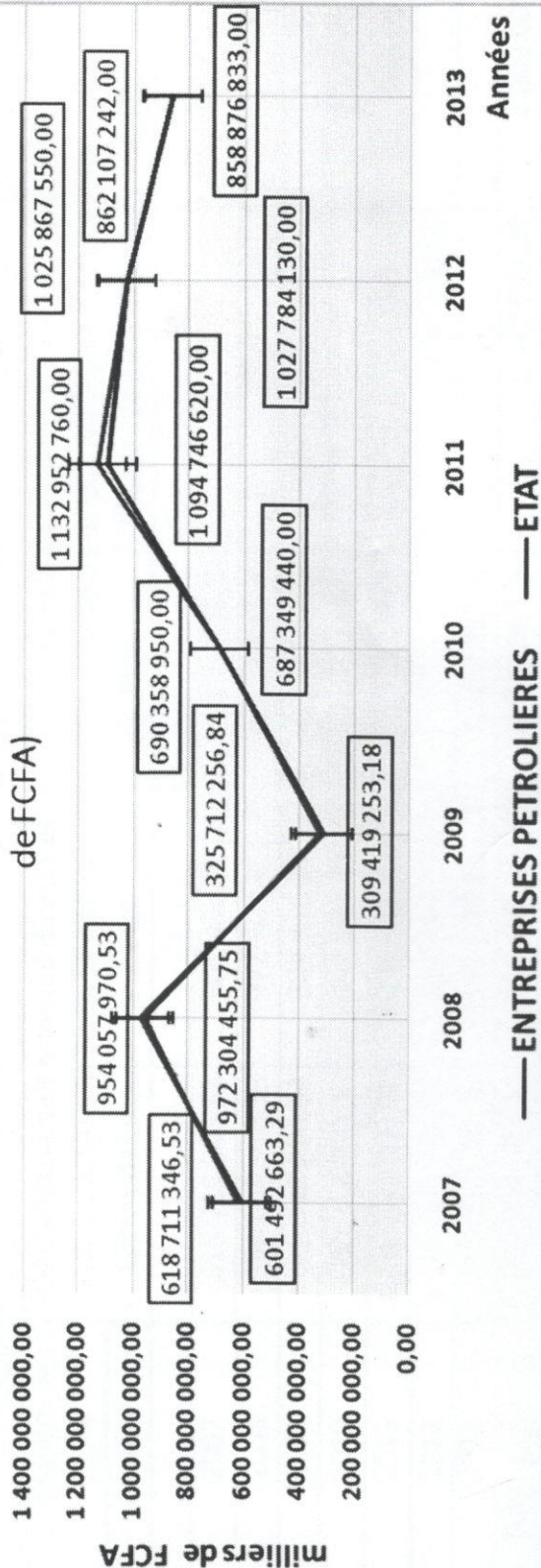
INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES AU TCHAD (ITIE-TCHAD)

En milliers de FCFA	Déclaration des revenus directs et indirects dans le Secteur pétrolier		Déclaration unilatérale des revenus dans le secteur des Mines et des carrières	
	Entreprises	Etat	Etat	Toutes les Entreprises
Années				SOTEC
2007	618 711 346,53	601 492 663,29	1 986 900,33	
2008	954 057 970,53	972 304 455,75	1 184 383,71	
2009	325 712 256,84	309 419 253,18	4 170 757,05	
2010	690 358 950,00	687 349 440,00		2 300,00
2011	1 132 952 760,00	1 094 746 620,00		900,00
2012	1 025 867 550,00	1 027 784 130,00		
2013	862 107 242,00	858 876 833,00	1 890 222,00	
Total général	5 609 768 075,90	5 551 973 395,22	9 232 263,09	3 200,00
Taux moyen de conversion utilisé : 1 USD = 510 FCFA				

pétrolier (amont, aval et transport) et de l'Etat de 2007 à 2013 (en milliers de FCFA)



Evolution des revenus directs et indirects de la déclaration des Entreprises du secteur pétrolier (amont, aval et transport) et de l'Etat de 2007 à 2013 (en milliers de FCFA)





ITIE
Initiative pour la
Transparence des
Industries
Extractives au Tchad

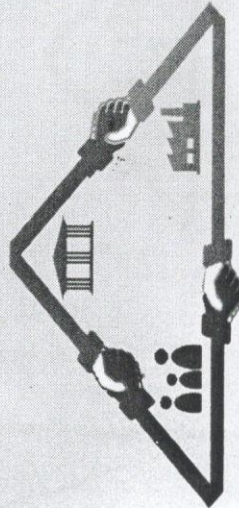
Transparence dans la gestion des ressources naturelles du Tchad, clé du développement durable.

Fiche d'information

La Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est une norme mondiale qui sert à assurer la bonne gouvernance des ressources pétrolières, gazières et minières des pays qui en sont dotés. Le Tchad a adhéré en août 2007 à l'ITIE suite au décret N°1074/PR/PM/MP/2007 portant institution du mécanisme de mise en œuvre et de suivi de l'ITIE. Un plan d'action a été validé et sa mise en œuvre court depuis le 16 avril 2010, date de l'accession du Tchad au statut de «Pays Candidat» aux normes et principes de l'ITIE. Dès lors, le Tchad est déclaré «Pays Conforme» à l'issue de la 28^{ème} session du Conseil d'administration du Secrétariat International de l'ITIE, tenue du 14 au 15 octobre 2014 à Nay Pyi Taw, au Myanmar (ex Birmanie).

Qu'est-ce l'ITIE ?

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est une coalition mondiale de gouvernements, d'entreprises et d'organisations de la société civile travaillant ensemble pour améliorer la transparence et la gestion responsable des revenus issus des ressources naturelles.



Pourquoi avons-nous besoin de l'ITIE ?

Les ressources naturelles, telles que le pétrole, le gaz, les métaux et les minéraux, appartiennent aux citoyens d'un pays. L'extraction de ces ressources peut favoriser la croissance économique et le développement social. Toutefois, quand ces ressources ne sont pas correctement administrées, il peut en résulter de la corruption et même des conflits. Pour que la richesse de ses ressources naturelles puisse profiter à tous les citoyens d'un pays, il faut qu'elle soit administrée de manière transparente.

Qu'est-ce la Norme ITIE ?

La Norme ITIE est un ensemble de sept Exigences qui doivent être satisfaites pour que les pays puissent être reconnus initialement comme pays Candidats à l'ITIE et ensuite comme pays Conformés. Cette Norme est supervisée par le Conseil d'administration international de l'ITIE, qui réunit les représentants de gouvernements, d'entreprises et de la société civile.

Les pays mettent en œuvre la Norme ITIE pour garantir la pleine transparence de la gestion de leurs richesses naturelles.

En mettant la Norme en œuvre, les pays sont tenus de divulguer les taxes et autres paiements effectués par les entreprises pétrolières, gazières et minières à l'État dans un rapport ITIE annuel. Ce document doit également contenir des informations explicatives sur le secteur des ressources naturelles, en particulier des données de production, la part de l'État, les transferts aux administrations locales, l'octroi de licences, les entreprises d'État et les investissements sociaux et infrastructurels. Les pays sont également encouragés à y inclure des informations supplémentaires, portant notamment sur la propriété réelle, la transparence des contrats et les paiements de transit.

Lorsque toutes ces informations sont réunies dans un rapport ITIE, elles permettent aux citoyens de constater par eux-mêmes la manière dont leur gouvernement administre leurs richesses naturelles.

La transparence ne peut conduire à la redevabilité que si les chiffres du rapport ITIE sont bien compris et si ils amorcent un débat public sur la manière dont la richesse issue des ressources du pays doit être administrée. C'est pourquoi la Norme ITIE exige que les rapports ITIE soient compréhensibles, qu'ils bénéficient d'une promotion active et qu'ils soient susceptibles d'encourager un débat public.

Quels sont les avantages de l'ITIE ?

Les gouvernements bénéficient de la mise en œuvre d'une norme mondiale reconnue dans le domaine de la transparence, qui traduit un engagement en matière de réforme et de lutte contre la corruption entraînant des améliorations dans le processus de collecte des impôts, et renforçant ainsi la confiance et la stabilité dans un secteur connu pour sa volatilité.

Les entreprises tirent avantage de conditions égales qui les obligent toutes à divulguer la même information. Elles profitent aussi d'un climat d'investissement amélioré et plus stable dans lequel elles peuvent mieux dialoguer avec les citoyens et la société civile.

Les citoyens et la société civile bénéficient de la possibilité de recevoir des informations fiables sur le secteur extractif et de la présence d'une plateforme multipartite leur permettant de demander des comptes au gouvernement et aux entreprises.

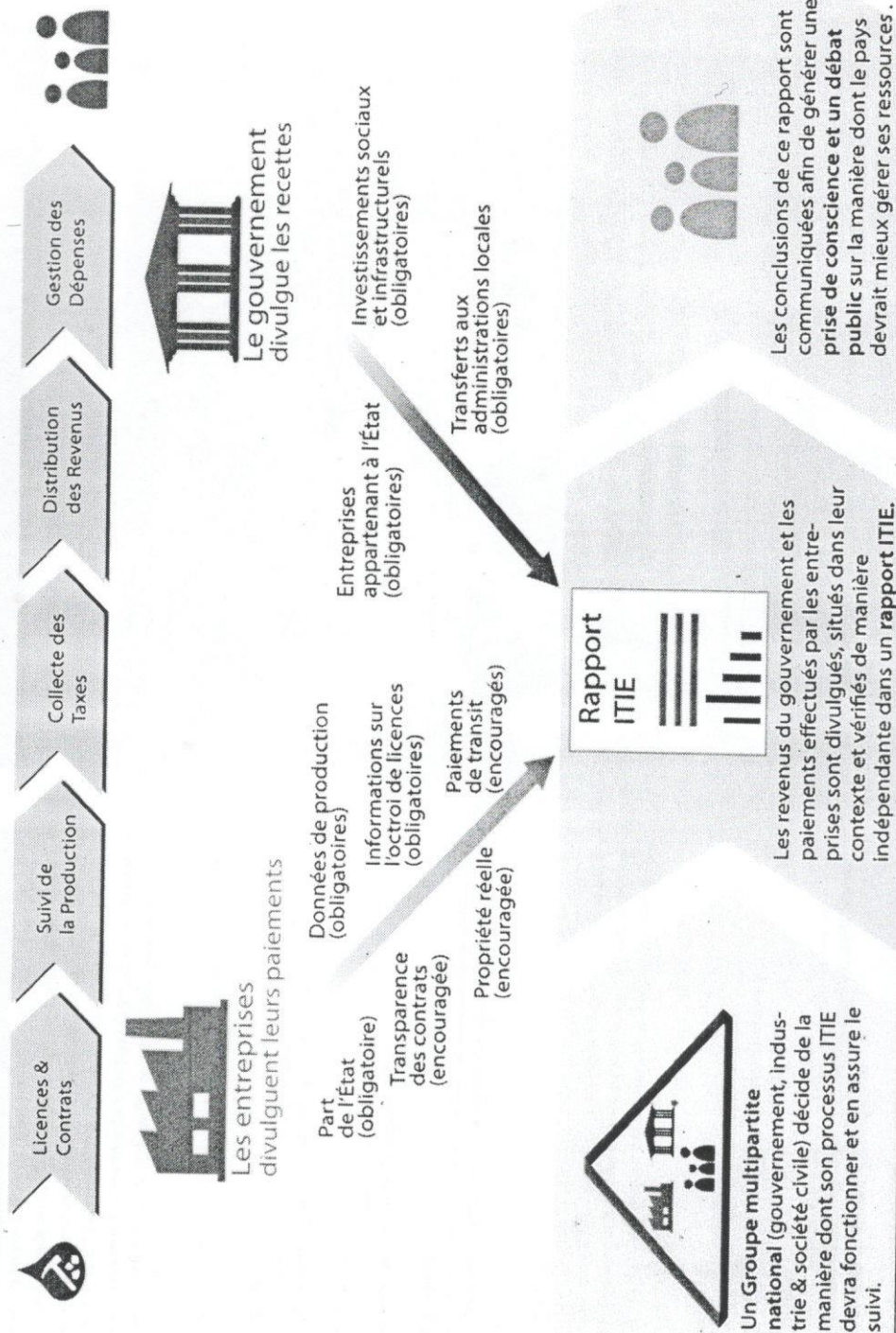
La sécurité énergétique est améliorée par l'instauration de conditions économiques plus transparentes et égales. Cette stabilité renforcée encourage les investissements productifs à long terme, améliorant d'autant la fiabilité de l'offre d'énergie.

Comment fonctionne-t-elle ?

Les pays mettent en œuvre l'ITIE possédant chacun leur propre secrétariat national et leur propre groupe multipartite dont les membres sont choisis parmi le gouvernement, les entreprises et les organisations de la société civile. Ces pays sont à leur tour représentés au Conseil d'administration international de l'ITIE.

Le Secrétariat international de l'ITIE travaille directement pour le Conseil d'administration et gère les activités quotidiennes de l'ITIE au niveau mondial.

La Norme ITIE



Les Exigences de l'ITIE

Un gouvernement souhaitant mettre en œuvre la Norme ITIE est tenu d'entreprendre un certain nombre de démarches avant de soumettre sa demande de Candidature au Conseil d'administration international de l'ITIE. Les étapes vers le statut de pays Candidat comprennent une déclaration sans équivoque de l'engagement du gouvernement envers l'ITIE, l'élaboration d'un plan de travail fixant les objectifs liés aux résultats que le pays souhaite obtenir avec son ITIE, la manière dont il entend s'y prendre pour atteindre la Conformité à l'ITIE, ainsi que la mise sur pied d'un group multipartite en collaboration avec les entreprises extractives et la société civile.

Pour atteindre le statut de pays Conforme à l'ITIE, les pays sont tenus de satisfaire aux Exigences de l'ITIE :

1 EXIGENCE DE L'ITIE N° 1

L'ITIE exige un suivi efficace de la mise en œuvre de l'ITIE par le Groupe multipartite.

2 EXIGENCE DE L'ITIE N° 2

L'ITIE exige la publication régulière et ponctuelle de rapports ITIE.

3 EXIGENCE DE L'ITIE N° 3

L'ITIE exige l'inclusion d'informations contextuelles sur les industries extractives dans les rapports ITIE.

4 EXIGENCE DE L'ITIE N° 4

L'ITIE exige la publication de rapports ITIE exhaustifs qui comprennent la divulgation complète des revenus tirés par le gouvernement des industries extractives, ainsi que la divulgation de tous les paiements significatifs versés au gouvernement par les entreprises pétrolières, gazières et minières.

5 EXIGENCE DE L'ITIE N° 5

L'ITIE exige un processus d'audit crédible, qui applique les normes internationales.

6 EXIGENCE DE L'ITIE N° 6

L'ITIE exige que les rapports ITIE soient compréhensibles et accessibles au public, qu'ils fassent l'objet d'une promotion active et qu'ils contribuent au débat public.

7 EXIGENCE DE L'ITIE N° 7

L'ITIE exige que le Groupe multipartite prenne des mesures pour tenir compte des enseignements tirés, et pour analyser les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE.

Progrès réalisés par l'ITIE



41 pays mettent en œuvre l'ITIE

25 pays Conformes à l'ITIE

Albanie, Azerbaïdjan, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, Ghana, Irak, Kazakhstan, Libéria, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigéria, Norvège, Pérou, République du Congo, République Kirghize, Tanzanie, Timor-Leste, Togo, Yémen et Zambie.

16 pays Candidats à l'ITIE :

Afghanistan, République démocratique du Congo, Guatemala, Guinée, Honduras, Indonésie, Madagascar, Philippines, Sierra Leone, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Tchad, Îles Salomon, Tadjikistan, Trinité-et-Tobago et Ukraine. Plusieurs autres pays ont annoncé l'intention de mettre en œuvre l'ITIE et travaillent actuellement à l'accomplissement des démarches d'adhésion, notamment : Allemagne, Colombie, États-Unis, Éthiopie, France, Italie, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Royaume-Uni.

35 pays

ont publié des rapports ITIE.

181 périodes fiscales

sont couvertes dans les rapports ITIE.

Plus de 1 billion de dollars US

en revenus divulgués en rapports ITIE.

Site Internet www.eiti.org

Email secretariat@eiti.org

Téléphone +47 222 00 800

Fax +47 228 30 802

Adresse EITI Secrétariat,

Ruseløkkveien 26,

0251 Oslo, Norvège

Plus de 80 entreprises soutenant l'ITIE

Plus de 80 des plus grandes compagnies pétrolières, gazières et minières du monde soutiennent le processus ITIE et y participent activement - à travers leurs opérations dans les pays mettant en œuvre l'ITIE et leurs engagements au niveau international, ainsi que par le biais des associations professionnelles. L'ITIE a également obtenu le soutien de plus de 90 institutions d'investissement du monde entier, qui gèrent collectivement plus de 19 000 milliards de dollars US.

Une Initiative appuyée par une vaste coalition internationale

Les organisations de la société civile participent directement à l'ITIE, mais aussi à travers la campagne Publiez ce que vous payez, qui est appuyée par plus de 400 ONG à travers le monde.

Parmi les organisations internationales qui soutiennent l'ITIE figurent la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et des banques de développement régionales. Ces organisations apportent un soutien technique et financier aux pays mettant en œuvre l'ITIE et contribuent aux activités de sensibilisation à l'Initiative.

Un certain nombre de gouvernements soutiennent l'ITIE : Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse. Ces pays apportent également une assistance politique, technique et financière au niveau international et au niveau du pays. Ils assurent aussi un soutien financier par le biais d'accords de soutien bilatéraux avec des pays mettant en œuvre l'ITIE ou par le biais d'un fonds fiduciaire multi-donateurs administré par la Banque mondiale.

L'ITIE a également reçu le soutien de l'Union africaine, l'Union européenne, le G8, le G20, l'Organisation internationale de la francophonie et les Nations Unies.

*L'Australie poursuit actuellement un projet pilote sur l'ITIE

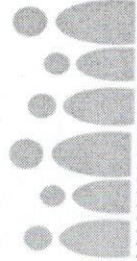
● Pays Conformes

● Pays Candidats

● Pays Suspendus

● Pays ayant annoncé leur volonté de mettre en œuvre l'ITIE*

De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de l'ITIE www.eiti.org, suivez-nous sur Twitter@EITIorg.



L'Info. N° Spécial du 4-7
Août 2016

Gouvernance : Les jalons sont posés

La bonne gouvernance constitue aujourd'hui une vision ou une option vers laquelle, tout Etat ou tout gouvernement oriente sa politique en matière de développement. Elle fait partie des exigences de la vie publique. Elle suppose l'utilisation et la gestion des ressources publiques de manière à répondre aux attentes et aspirations de la population. Pour ce faire, le Tchad, qui déploie des efforts considérables à rattraper son retard accumulé depuis plusieurs décennies, a mis en œuvre des projets et programmes pour amorcer son développement socioéconomique, politique et culturel en se référant aux bonnes pratiques dans chacun de ces domaines.

« L'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts mais des institutions fortes pour améliorer la gouvernance et assurer le bien-être de sa population ». Cette phrase de Barack Obama, président des Etats-Unis d'Amérique, pose la problématique du fondement de la démocratie dont la matrice est la gouvernance. De sa définition, la gouvernance est la manière de gérer dans les règles de l'art et la transparence dans tous les domaines de la vie. Le but recherché est d'assurer la paix, la cohésion, la sécurité tant intérieure qu'extérieure, l'équilibre des réalisations à court et long terme. La gouvernance, c'est aussi l'art de concevoir des dispositifs cohérents avec des objectifs à réaliser. En clair, elle se définit comme l'ensemble des meilleures pratiques qui orientent l'exercice du pouvoir dans un pays.

C'est à partir de la qualité des services et des résultats obtenus qu'on juge l'exercice du pouvoir, la manière de gouverner. Le concept de gouvernance est marqué par la gestion transparente et participative du processus de développement économique et social fondé sur la primauté du droit. Il y a l'obligation de rendre compte. En 2011, La Fondation Moh Ibrahim classait le Tchad avant-dernier sur 53 Etats du continent en matière de gouvernance.

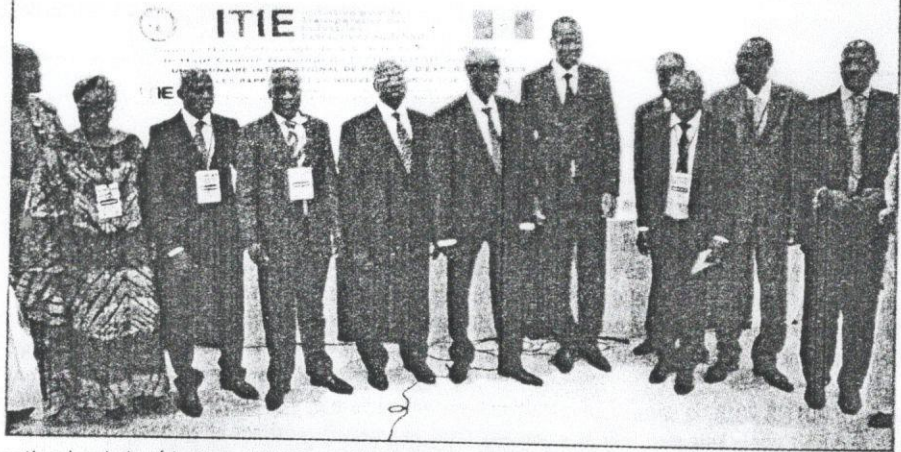
Certains analystes de la vie publique pensent que la gouvernance au Tchad est fragilisée par les lacunes et la carence en termes des capacités à identifier, définir, formuler et à mettre en œuvre des politiques, stratégies et des programmes. Même si l'Etat déploie de gros efforts pour mettre en place des structures de bonne gouvernance, ils estiment qu'il y a une absence de transparence dans la gestion des fonds publics doublée de détournements massifs. Cela est caractérisé par le népotisme, le favoritisme et la corruption, maux toujours dénoncé par le Chef de l'Etat et auxquels il fait constamment allusion dans ses déclarations publiques. Les problèmes de la gouvernance, disait un homme politique, sont liés aux faiblesses des institutions politique, juridique, économique et sociale. « Il y a une absence d'autorité de l'Etat caractérisée par une perte de repères et des valeurs morales et sociales à tous les niveaux », a-t-il dit.

Des reformes qui donnent espoir!

Pour bâtir sa politique de gouvernance sur des bases réalistes, le Tchad a planté le décor en 1993 avec la tenue de la Conférence nationale souveraine (CNS) qui a posé les jalons d'une démocratie multipartite. Pour atteinte des objectifs fixés dans le cadre de la gouvernance, plusieurs reformes ont été opérées, notamment la création d'un ministère chargé de l'Assainissement public et la Promotion de la Bonne gouvernance pour accélérer les réformes les finances publiques, de la justice, de l'Education nationale, etc.

Soucieux de créer un environnement favorable et de jeter les bases d'une croissance économique à long terme, de lutter contre la pauvreté, le gouvernement a élaboré et adopté une Stratégie nationale de bonne gouvernance (SNBG) qui vise à améliorer la gestion des affaires publiques. Cela doit se traduire par la réforme de l'Administration en vue d'accroître la performance et la transparence de la gestion du secteur public.

La SNBG vise également à assainir les finances publiques par la maîtrise de la gestion des dépenses et des recettes. Lorsque dans un pays les dépenses exécutées s'écartent démesurément des dispositions des finances initiales et que les systèmes de trésorerie ne sont pas transparentes, cela est incompatible avec la notion de bonne gouvernance. Parmi les voies tracées, il faut aussi évoquer les deux Stratégies



nationales de la réduction de la pauvreté (SNRP1 et 2). Même s'il y a eu des résultats significatifs en matière de croissance économique, il est bien difficile de déterminer dans quelle mesure les conditions des populations ont été améliorées. En dépit des réformes amorcées et des résultats réalisés en matière de gouvernance économique et financière, des problèmes de gestion des finances publiques persistent.

Dans la perspective d'atteindre le seuil de la gouvernance, le Tchad a adhéré en août 2007 à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) qui est une norme mondiale en vue d'assurer la bonne gouvernance des ressources pétrolières, gazières et minières. Ainsi, le Tchad est déclaré pays conforme à l'issue de la 28ème session du Conseil d'administration du Secrétariat international de l'ITIE en octobre 2014.

D'un baromètre de la gouvernance à l'autre

Conçu à l'image de l'ITIE, le MAEP (Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs) est un autre instrument de gouvernance qui vise à encourager l'adoption de politiques, normes et pratiques en vue de promouvoir la stabilité politique, la croissance économique, le développement durable ainsi que l'intégration économique sous-régionale et continentale accélérée.

Il est un instrument d'auto-évaluation mutuellement accepté par les Etats membres de l'Union Africaine qui y adhèrent volontairement. En y adhérant, chaque pays accepte de se soumettre à un exercice d'évaluation par les autres pays membres de l'Union. L'évaluation du pays est réalisée dans quatre domaines : démocratie et gouvernance politique, gouvernance économique, gouvernance des entreprises et développement socioéconomique. Le Tchad a confirmé son adhésion au MAEP, le 26 janvier 2013, en marge du 18ème Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine tenu à Addis-Abeba. Comme pour traduire dans les faits les intentions du chef de l'Etat, le Premier ministre, Pahimi Padacké Albert, lors de la présentation du programme de son gouvernement devant la représentation nationale, entend faire de la gouvernance le pivot de dudit programme.

Tout compte fait, le Tchad es inscrit sur une bonne position en matière de gouvernance. La " vision 2030 " et ses politiques sectorielles, la jeune Cour des Comptes qui fait ses premiers pas, l'Inscription Générale d'Etat et l'audit annoncé sont autant d'indices qui augurent des lendemains qui pourraient chanter.

Payang Paul

L'Info

Directeur de Publication :
MBAIRE BESSINGAR

Coordinateur de la Rédaction :
MAHAMAT BRAHIM TAHER

Rédacteur en Chef :
DEDJEBO TIRENGAYE BOB

Impression : **AUBAINE GRAPHIC**
Ce numéro est tiré en 2000 exemplaires

Transparence dans les industries extractives : L'ITIE en progression dans ses activités

Le Secrétariat Technique Permanent de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Tchad (ITIE-Tchad) a organisé le 28 mai 2016 une conférence-débat sur « l'Evolution de la Norme ITIE et sa mise en œuvre au Tchad ». Ces échanges ont été animés par quatre responsables de l'ITIE-Tchad.



Cela a permis l'acquisition du statut de pays conforme le 15 octobre 2014.

Abordant l'évolution de la Norme ITIE, Abraham Guidimti, expert en comptabilité, explique que celle-ci est évolutive. C'est en cela que la Norme 2013 a été améliorée pour déboucher sur la Norme 2016. Cette évolution permet de réajuster les critères. Ainsi, les innovations inhérentes à la Norme 2016 sont, entre autres, l'exigence d'un cadre légal et institutionnel, la justification des dépenses sociales et économiques des revenus pétroliers et miniers et surtout l'obligation des résultats et de l'impact de l'utilisation de ces revenus.

Quant au rapport de conciliation 2013 de l'ITIE-Tchad qui a fait l'objet de l'intervention de Abadam Abakar Maïna, expert en statistique et bases de données ITIE, il en ressort que 20 entreprises ont été enregistrées par l'ITIE-Tchad au départ. Trois d'entre elles avaient quitté le Tchad entre 2011 et début 2012. Ce qui ramène à 17 le nombre des entreprises répertoriées. Ce rapport montre surtout que de 2012 à 2013, la courbe des revenus déclarés à l'Etat est décroissante. Cela se justifie, d'après l'expert, par des difficultés techniques qu'a connu le consortium de Doba après le retrait de quelques sociétés.

Exposant sur le rôle des Comité Régionaux créés par l'ITIE-Tchad dans les 23 régions, Patrice Bendounga, un autre conférencier, relève que ces derniers assurent le relai de diffusion des programmes de l'ITIE,

enregistrent les observations de la population pour les faire remonter au niveau national en vue d'une amélioration, rendent publiques les différents rapports de l'ITIE et organisent des débats autour de ceux-ci, mettent en place et gèrent les bases de données relatives au secteur extractif de chaque région.

Les différentes interventions ont été accueillies par un public attentif et intéressé, majoritairement jeune et issu pour la plupart des organisations de la société civile. Les préoccupations de ce public se résument à l'impact des activités de l'ITIE-Tchad et à l'idée de savoir si l'ITIE a un pouvoir de contrôle des dépenses des revenus générés par les ressources naturelles. Sur le premier aspect, le vice-président du Haut Comité National de l'ITIE, Abbé Raymond Madjiro, informe qu'un cabinet indépendant est sollicité pour enquêter sur la question. Mais il tient déjà à préciser que l'institution a fait avancer le Tchad en matière de transparence de manière considérable. A titre illustratif, il a cité la finalisation des codes pétrolier et minier et le cadastre minier en cours de finition. En ce qui concerne le second aspect, les panelistes sont unanimes : l'ITIE n'a pas le pouvoir de contrôle mais son travail peut aider les autres organes de décision dans leur mission. Dans le cas du pétrole par exemple, le Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers (CCSRP) peut se saisir du rapport de l'ITIE pour exiger des explications relatives aux dépenses engagées et leurs retombées au sein de la population.

Blaise Mbaïdoumbeye

L'Enfo N° 463 30 mai au 1^{er} juillet 2016

مؤتمر صحفي للأمانة الفنية لمبادرة الشفافية في الصناعات الاستخراجية

كما تداخل الخبير في المحاسبة العامة السيد أبرهام قنندمي الذي ركز من جانبه على الموارد البترولية وخاصة نسبة الـ 5% كيف يتم الاستفادة منها. ومنذ أن بدأت مزاولة عملها منذ عام 2012م قامت الأمانة العامة للشفافية بعدة أنشطة ونفذت الكثير من المشاريع التنموية التي تتمثل في بناء المدارس والمستشفيات وكذلك توفير المياه الصالحة للشرب لسكان القرى والأرياف وكذلك توعية وتشجيع الأبناء لإرسال الفتيات إلى مراكز التعليم ومخاربات الفقر والجهل حيث ساعدت الجمعيات المدنية خاصة الشبابية والنسائية بتقديم قروض عبر وزارة القروض الصغيرة كما أن مبادرة الشفافية ستقوم في الأشهر المقبلة بأنشطة مختلفة تشمل كافة أقاليم البلاد. وهذا وقد تخلل المؤتمر مداخلات وأسئلة واستفسارات من قبل المدعوين.

عبد الله موسى أبكر



نظمت الأمانة الفنية الدائمة لمبادرة الشفافية في الصناعات الاستخراجية صباح السبت الثامن والعشرين من مايو الجاري بمركز الدراسات والتدريب من أجل التنمية (سيشود) بمؤتمراً صحفياً حول تقييم نشاطات مبادرة الشفافية، وذلك بحضور المنسق الدائم لمبادرة الشفافية آبي ريمو والأمين العام والنائب لوزارة البترول والطاقة جريمي أبييل، إضافة إلى خبراء وفنيين في مجال البترول والطاقة والاقتصاد ورؤساء الجمعيات المدنية وجمع غفير من المدعوين.

بدأية المناسبة تحدث المنسق الدائم لمبادرة الشفافية وذكر أن الهدف من هذا المؤتمر الصحفي هو الوقوف على حقيقة الأنشطة التي قامت بها مبادرة الشفافية خلال تلك الفترة وهو محور أساسي، والتي تصبفي توعية وإخبار المواطنين بما يجري في الساحة، وما يحدث من تطورات بالنسبة للموارد البترولية وكيف يتم استغلالها بطرق، وكيفية التنسيق بين الحكومة والجمعيات المدنية، شاكراً البنك الدولي حول الموارد البترولية وإيصالها للمواطن التشادي.

والبنك الإفريقي للتنمية والاتحاد الأوروبي على وقوفهما ومشاركتهما البناءة.

عقب ذلك تداخل الخبير الاقتصادي السيد يونس بن طه الذي تحدث عن كيفية استغلال العائدات البترولية بصورة شفافة وكيفية الاستفادة منها وطرق متابعتها، كما أعطى شرحاً مفصلاً عن الأمانة الفنية الدائمة لمبادرة الشفافية وقال إنها تضم أعضاء من مختلف الجمعيات المدنية وهي تعمل من أجل تهيئة الظروف الملائمة وتتابع الأخبار وجمع المعلومات حول الموارد البترولية وإيصالها للمواطن التشادي.

L'Info N° 481 du 1^{er} - 3 août 2016

ÉCONOMIE

Mise en œuvre de l'ITIE :

Des efforts à faire en matière de transparence

Le séminaire international d'échange d'expériences sur les rapports de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) selon la norme 2016, démarré le 25 juillet a pris fin le mercredi 27 juillet 2016 à l'hôtel la Résidence. C'est le ministre des Mines et de la Géologie, Adoum Hassan Arsini, représentant le Premier ministre, qui a mis un terme aux travaux.

nouvelles exigences en matière de mise en œuvre"

A l'issue de leurs travaux, les participants ont adopté et publié une déclaration dite "Déclaration de N'Djaména". Dans celle-ci, ils ont pris l'engagement de s'approprier la norme 2016 afin de mieux préparer les conciliations et de pérenniser l'Initiative. Ils s'engagent à produire les rapports selon la nouvelle norme et de les diffuser afin de susciter le débat public. Aux gouvernements de leurs pays, il est recommandé d'apporter un appui conséquent et régulier à la mise en œuvre de l'ITIE. Les participants ont également recommandé à leurs dirigeants de promouvoir la bonne gouvernance des ressources nationales en général et celles extractives en particulier. La collaboration avec les Organisations de la société civile (OSC) ainsi que l'intégration de l'ITIE dans les lois nationales font parties de leurs demandes. A l'endroit des entreprises extractives, il est sollicité la facilitation de l'élaboration des rapports de conciliation et leur dissémination et surtout le respect des lois nationales des pays de mise en œuvre de leurs activités.

« Des gouvernants à l'écoute »

Au constat, le ministre du Pétrole et de l'Energie, Djérassem Le Bémadjel, a estimé qu'à partir de cette rencontre pour la bonne marche de l'ITIE dans les Etats concernés, le groupe de travail multipartite sera renforcé. « Ce séminaire a jeté les bases d'une nouvelle collaboration et d'un dynamisme



Le Ministre du Pétrole et de l'Energie et celui des Mines et de la Géologie représentant le PM
Ph. Kouago/ATPE

Lors de ces travaux, les participants venus du Cameroun, du Congo, du Gabon, du Niger, de la République Démocratique du Congo et du Tchad ont échangé sur plusieurs thèmes développés par des experts. Chaque pays a présenté son dernier rapport de conciliation suivi d'une analyse, du traitement des écarts et des recommandations : les techniques, stratégies de dissémination et d'utilisation des écarts ITIE ont été également passées en revue. Les délégations ont en outre bénéficié réciproquement des exposés sur l'impact de l'Initiative sur la gouvernance publique et les réformes dans les secteurs des industries extractives, le système de suivi des paiements versés au Trésor public par le secteur extractif ainsi que le grand thème des assises qui a porté sur "la norme ITIE 2016 et ses

entre les différentes ITIE de la sous-région. Et les débats fructueux et constructifs qui ont été menés sont à la hauteur des attentes », a reconnu le ministre. Pour Djérassem Le Bémadjel, la mise en œuvre de cet instrument a certes permis des avancées notables mais des efforts restent à faire en matière de transparence. « C'est le travail qui nous attend. Avec l'appui et l'accompagnement de nos partenaires au développement, nous atteindrons les objectifs que nous nous sommes assignés dans ce domaine particulièrement important des industries extractives », a-t-il espéré.

Quant au ministre des Mines et de la Géologie, Adoum Hassan Arsini, représentant le chef du gouvernement, il a salué la tenue de ce séminaire, « une initiative louable, car nous partageons beaucoup de choses en commun notamment l'abondance des ressources naturelles ». Toute en réitérant la ferme volonté du Président de la République de faire de la transparence dans la gestion des industries extractives l'un de ses chevaux de bataille, il a indiqué que pour le Tchad, cette transparence doit être considérée comme un levier de développement.

« L'objectif global de ce séminaire étant d'aider les parties prenantes en général, les organisations de la société civile et les responsables du Secrétariat technique permanent de l'ITIE des pays de la sous-région à se familiariser avec les procédures des rapports de l'Initiative, nous pouvons considérer que cet objectif est atteint. Il nous revient d'utiliser les résultats obtenus dans nos pays respectifs pour améliorer le processus afin de faire de l'ITIE un outil de développement », a insisté le ministre des Mines et de la Géologie, Adoum Hassan Arsini.

اختتام الندوة الدولية لمبادرة الشفافية



لمعايير المبادرة لذلك كل دولة تحاول أن توفر هذه المعايير عند تقييمها من قبل المبادرة لأن عدم الالتزام بهذه المعايير عند التقييم تكون الدولة خارج عبادة المبادرة كدولة الغابون والتي تسعى إلى أن تعود داخل عبادة المبادرة. وقد تحصلت تشاد على العضوية الكاملة في المبادرة عام ٢٠١٤م حيث التزمت بكامل المعايير واليوم نحن في العام ٢٠١٦م حيث أن هناك معايير جديدة لهذه السنة ولذلك تم تنظيم هذه الندوة

الدولية بغرض معرفة هذه المعايير الجديدة بحيث نأخذ في الاعتبار عند التقييم حتى تكون تشاد ضمن دول المبادرة وأن على دول المبادرة نشر تقارير مبالغ التحصيل من قبل الشركات العاملة في مجال النفط والتعدين والشركات المنشرة في الأخرى المبالغ التي دفعتها للدولة بحيث يعلم المواطنون المبالغ التي تم تحصيلها من موارد الصناعات الاستخراجية حتى لا تصبح لغبة كما حصل في العديد من الدول وتعزيز الحوار حيث يشارك المجتمع المدني وصناع القرار في كيفية الإدارة المثلى للموارد.

عمر يوسف عمر

للعام ٢٠١٦م. أن تطبيق الشفافية في دولتنا قد سمحت بتقديم ملحوظ ومقدر ولكن مع ذلك يتبقى بذل المزيد من الجهود في إطار الشفافية. وقد تحدث للمحاضر الذي أوضح أن هذه الندوة والتي ضمت دول تشاد

محمود طاهر والذي أوضح أن هذه الندوة والتي ضمت دول تشاد وأفريقيا الوسطى والنيجر والكنغو الديمقراطية والكنغو برازافيل ووالغابون كلها في مبادرة الشفافية ولديها تجارب وخبرات. وقد تم عرض النتائج والصعوبات والتطلعات لكل دولة من أجل تمثيل أمثل في المبادرة وأن الانضمام للمبادرة يتم بمعايير يجب أن تلتزم بها الدولة الراغبة للانضمام بحيث تتم تقييم هذه الدولة سنوياً وفقاً

اختتمت أعمال الندوة الدولية لتبادل الخبرات حول الشفافية بحسب المعيار الجديد للشفافية وذلك عصر الأربعاء السابع والعشرين من يوليو الجاري بمباني فندق ريديدانس وبحضور ممثل رئيس الوزراء وزير الجيولوجيا والمناجم آدم حسن إرسين ووزير البترول والطاقة جراسيم لي بيميجيل وفود البعثات المشاركة في الندوة وعدد من المشاركين. وخلال ثلاثة أيام من أعمال

الندوة تم عرض تجارب عدة دول من إفريقيا المركزية الأعضاء في المبادرة. وعقب ذلك قدمت عدة توصيات منها أهمها: لا بد للدول أن تعزز من قدرات المجتمع المدني بحيث يشارك بقوة لتنفيذ مبادرة الشفافية، على الدول أن تمنح أكثر بحيث تكون الشفافية بشكل أوضح وتساعد مصادر الشفافية. ولدى اختتام أعمال الندوة تحدث ممثل رئيس الوزراء وزير الجيولوجيا والمناجم آدم حسن إرسين الذي أوضح أن هذه الورشة التي امتدت لمدة ثلاثة أيام قد سمحت بتبادل الخبرات والحوارات المثمرة من أجل سير الشفافية بشكل أفضل بين الدول الأعضاء وأنني على يقين أن العمل الجماعي المتعدد الأطراف سوف يدعم بعمليات إعداد وتحليل التقارير وذلك على حسب النظم الجديدة للشفافية

L'ÉVÈNEMENT

Industries extractives :

Partage des expériences à travers les rapports ITIE

Un séminaire international de partage d'expériences sur les rapports de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) selon la nouvelle norme a démarré le lundi 25 juillet 2016 à l'hôtel La Résidence. Ce sont des participants venus du Cameroun, du Congo, du Gabon, du Niger, de la République Démocratique du Congo et du Tchad qui y prennent part. Le coup d'envoi des travaux a été donné par le ministre des Mines et de la Géologie, Adoum Hassan Arsin, représentant le Premier ministre.

Le ministre du Pétrole et de l'Energie
(les mains pliées), à l'ouverture des travaux
Ph. Youwa/ATPE



« Sans transparence dans les industries extractives, le pétrole ou les mines peuvent être une malédiction. C'est fort de ce constat que le Chef de l'Etat, Idriss Déby Itno, a toujours œuvré pour qu'il y ait une transparence totale dans le secteur », a d'emblée fixé le ministre du Pétrole et de l'Energie, Djérassem Le Bémadjel. En 2007, le Tchad a déposé son dossier de candidature qui a été perturbé par les événements de février 2008. Le pari a tout de même été tenu et le gouvernement a montré son engagement pour atteindre la conformité en octobre 2014, poursuit-il. Le ministre d'ajouter que « depuis lors, le pays ne cesse de publier ses rapports, mettant ainsi à la disposition de la population les informations sur la gestion des ressources

séminaire international témoigne de la volonté du gouvernement de faire de l'ITIE un outil de transparence et de gestion rationnelle des ressources naturelles. Son objectif est d'aider les groupes multipartites en général et les organisations de la société civile (OSC) ainsi que l'ITIE des pays de la sous-région à se familiariser avec les procédures d'élaboration, d'analyse et de dissémination des rapports de l'ITIE », a souligné le ministre du Pétrole et de l'Energie.

Améliorer la gouvernance par la transparence

Le représentant résident de la Banque Africaine de Développement (BAD), Pr Michel-Cyr Djiéna Wembou, a pour sa part rappelé que le Tchad a entrepris depuis de nombreuses années,

a relevé Michel-Cyr Djiéna Wembou. Insistant sur l'importance de la rencontre de N'Djaména, le représentant résident de la BAD a indiqué qu'elle permettra sans nul doute aux acteurs tchadiens de cerner les méandres des rapports de l'ITIE mais aussi aux coordinations des autres pays de présenter leurs expériences en matière d'élaboration, d'analyse et d'utilisation des rapports de l'Initiative.

Le ministre des Mines et de la Géologie, Adoum Hassan Arsin, représentant le chef du gouvernement a affirmé que le manque de transparence et de redevabilité dans la gestion des ressources pétrolières, minières et gazières peut générer des conflits, la pauvreté et la corruption. D'où un encouragement adressé à

L'Info N° 480 - 23 au 31 juillet 2016



naturelles. A ce jour, le Tchad a produit sept rapports de conciliation. Et en œuvrant pour la transparence dans le secteur des industries extractives, il ne cherche pas à se laver la conscience d'être transparent. »

Pour Djérassem Le Bémadjel, la mise en œuvre de l'ITIE doit se faire avec l'ensemble des acteurs intéressés, c'est-à-dire les sociétés extractives opérant sur le territoire national, le gouvernement et les citoyens à travers la société civile ainsi que tous les partenaires engagés dans l'effort de développement du Tchad. « La tenue de ce

avec l'appui des partenaires techniques et financiers (PTF) dont la BAD, l'amélioration de la gouvernance du secteur pétrolier et minier en vue de contribuer à l'atteinte de ses objectifs de développement. « L'ITIE, on ne l'impose pas, mais elle favorise la diversification de l'économie. La BAD, en tant que PTF de la mise en œuvre de l'ITIE au Tchad, a toujours accompagné le gouvernement dans ce processus fondé essentiellement sur l'idée que la transparence et la bonne gouvernance peuvent transformer les économies, réduire la pauvreté et surtout augmenter le niveau de vie des populations »,

toutes les industries extractives exerçant dans un pays à travailler ensemble. « L'ITIE est un élément majeur d'amélioration de la bonne gouvernance dans les pays membres ; elle est un outil au service de la bonne gouvernance. C'est pourquoi je reste convaincu qu'avec l'appui et l'accompagnement de nos partenaires au développement, nous atteindrons les objectifs que nous nous sommes assignés dans le domaine des industries extractives », a souligné Adoum Hassan Arsin.

Riamian Doumtoloum Ghislain

متابعات

ندوة دولية حول الشفافية



الحكومية ومن المرجح أكثر أن يؤمنوا بأنهم يستطيعون لعب دور في مساءلة حكومتهم.

وكذلك العمل على تقليل الخصومات بين الحكومات، والشركات وايضا تحسين مناخ الاستثمار.

وفي بداية المناسبة تحدث وزير البترول والطاقة جراسيم لي بيميجيل والذي اشار في بداية حديثه الى ان تشاد بادرت بالانضمام الى هذه المبادرة في العام ٢٠٠٧م عبر فخامة رئيس الجمهورية ادريس ديبي اتنو وتعزيزا لدرجة الاهتمام بالمبادرة سعت الحكومة الوطنية بتشكيل ادارتها وتقديم التقارير الشاملة والمفصلة في ادارة الصناعات الاستخراجية من اجل الحصول على العضوية الكاملة في المبادرة والتي تحصلت عليها في العام ٢٠١٤م واكد على التزام الحكومة التشادية بالمعايير التي وضعت من قبل المبادرة.

وكذلك تحدث ممثل رئيس الحكومة ووزير المناجم

نظمت اللجنة العليا لمبادرة الشفافية في ادارة الصناعات الاستخراجية بتشاد ندوة دولية لتبادل الخبرات حول التقارير والنظم بحسب المعيار الجديد للشفافية وذلك صباح الاثنين الخامس والعشرين من يوليو الجاري بمباني فندق ريزيدانس و بحضور ممثل رئيس الوزراء وزير الجيولوجيا والمناجم ادم حسن ارسين ووزير البترول والطاقة جراسيم لي بيميجيل وممثل بنك افريقيا للتنمية وعدد من الوفود والخبراء الاجانب القادمين من دول الكنفو والنيجر وغيرها من دول افريقيا المركزية والمحليين المشاركين في الورشة.

تحت رعاية رئيس الوزراء تم تنظيم هذه الندوة الدولية من قبل اللجنة العليا للمبادرة بتشاد بهدف تبادل الافكار والآراء حول التقارير بحسب النظام الجديد للشفافية هذه السنة، وتعتبر مبادرة الشفافية في مجال الصناعات الاستخراجية معيارا عالميا للشفافية في قطاع الصناعات

أسرة تحرير
القسم العربي

رئيس التحرير:
أحمد بشارة عبد الكريم
المحررون:
عمر يوسف عمر
عبد الباقي الطاهر جبريل
محمد طاهر أحمد
عبد الله موسى أبكر
التدقيق اللغوي:
عز الدين مكي إسحاق
المترجم:
عبد الله حسن محمد
التصميم والإخراج:
بشير محمد أحمد

أدرك حسن والذي أكد أن
الحكومة تحرص على
الشفافية والنزاهة
وخاصة في ما يتعلق
بالصناعات الاستخراجية
من أجل تطوير قطاع
الاقتصاد الوطني والارتقاء
به، وأن فخامة رئيس
الجمهورية إدريس ديب
اتنوي يولي اهتماما كبيرا
من أجل جعل عائدات
الصناعات الاستخراجية
مفيدة للمواطنين.

الجدير بالذكر أن
أعمال الندوة الدولية
سوف تستمر حتى السابع
والعشرين من يوليو الجاري.

عمر يوسف عمر

الاستخراجية. ويركز على المصارف بين مدفوعات السركاب
والأموال التي تتلقاها الحكومات مع الكشف عن تلك
المعلومات للعامّة. يتمثل الهدف في تحديد الفوارق المحتملة
بين المدفوعات والمبالغ التي تم تلقيها والتحقيق في الأسباب
المؤدية لها والتعامل معها.

يتم تنفيذ إجراءات مبادرة الشفافية في مجال الصناعات
الاستخراجية باستخدام خدمات إدارية

مستقلة ويتم إجراؤها تحت إشراف لجنة إدارية من أصحاب
مصالح متعددين. يضع المدير تقريراً عاماً في ختامها.

ويضم التقرير بيانات العائدات والمدفوعات وتوضيح
الفوارق ونقاط القصور في الإجراءات. التي يجب أن تلتزم بها
كل برامج مبادرة الشفافية في مجال الصناعات
الاستخراجية.

وتعمل المبادرة على بناء الثقة في المؤسسات العامة لدى
المواطنين عندما يستخدم المسؤولون المنتخبون مبادرة
الشفافية في مجال الصناعات الاستخراجية من أجل تحسين
الانفتاح والنقاش العام حول كيفية تلقي الحكومة
للعائدات وإنفاقها، فقد يشعر المواطنون بالتمكين من أسباب
القوة وبأنهم أفضل اتصالاً بالعملية السياسية وأكثر ثقة في
أن مصالحهم ستكون موضع اعتبار عند اتخاذ القرارات

L'Info

9